



Problèmes formation

Par **Mino30uip**, le **21/02/2023** à **18:49**

Bonjour,

Je suis actuellement en formation depuis septembre 2022. Malheureusement, pendant les quatre premiers mois, nous avons eu affaire à un formateur incompetent qui était souvent absent. Nous avons tenté de résoudre le problème à l'amiable avec le formateur et le référent (référent qui a démissionné et qui n'a jamais été remplacé), mais lui et l'organisme de formation n'ont rien voulu entendre. Après avoir exercé une certaine pression sur l'organisme, celui-ci a finalement demandé au formateur de remplir correctement sa mission, mais il a préféré démissionner. L'organisme ne nous a pas prévenus de son départ, ce qui nous a obligés à effectuer des déplacements inutiles pour toute la formation. Nous nous sommes donc retrouvés sans formation pendant deux semaines.

Aujourd'hui, nous cherchons à récupérer les jours de formation perdus et à compenser les quatre premiers mois qui n'ont servi à rien, puisque nous étions seuls avec un formateur incompetent. Cependant, la directrice de l'organisme nous a clairement indiqué qu'elle ne répondrait pas à nos messages et nous a demandé de passer par la secrétaire. Nous avons appris plus tard que la secrétaire ne faisait plus partie de l'organisme, ce qui explique pourquoi nos messages n'ont jamais été reçus.

Notre nouveau formateur nous a clairement indiqué que nous avons beaucoup de retard et que nous n'aurions pas les capacités attendues en fin de formation. De plus, un autre formateur a été embauché à la dernière minute par l'organisme sans avoir eu de brief sur le programme ni sur le projet final à rendre pour valider la formation. Il refuse même de traiter certains chapitres essentiels sous prétexte qu'il ne les aime pas. Je tiens à préciser que ce n'est pas un problème personnel, mais que tous les participants à la formation sont concernés.

Nous ne savons plus quoi faire lorsque nous nous plaignons : soit nous n'avons pas de

réponse, soit on nous annonce que "c'est dommage ces tombé sur vous". Y a-t-il un recours ou quelque chose que nous pourrions faire pour nous retourner contre l'organisme ? Je vous remercie d'avance pour votre aide